



Syndicat National  
Force Ouvrière  
des **Cadres** des  
Organismes Sociaux

# La lettre de La Michodière

Numéro spécial Agents de direction – 20 janvier 2020

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S  
Alain Gautron, Directeur Gérant

## Quelle organisation de la Sécurité sociale pour le XXIème siècle ? Notre institution brûle...et nous regardons ailleurs !

En novembre dernier, nous avons diffusé [une réflexion sur l'avenir de l'organisation de la Sécurité sociale](#). Nous ne pensions alors pas encore que le camp des fossoyeurs du système des branches l'emporterait !

*Une réforme des retraites conséquente...*

Le projet de loi sur la retraite universelle a suscité, pour certains, de nombreux espoirs qui sont respectables et, pour d'autres, des craintes qui se matérialisent.

Après plusieurs mois de palabres et non de réelles négociations ni d'ailleurs d'écoute, pour certains la déception est grande et pour les autres les masques sont tombés !

Tout d'abord, les engagements du Président de la République ne sont aucunement tenus. En effet, dans sa campagne électorale, M. Macron parlait d'un régime universel unique pour les régimes de retraite de base et il promouvait les principes d'universalité, lisibilité et simplicité.

Désormais, tout le monde est d'accord sur un point : aucun Français ne comprend ce grand projet et ces principes ne seront pas respectés.

*...aux conséquences inacceptables*

Mais tout le monde a compris qu'étaient programmés le recul de l'âge de la retraite et la nécessité de travailler plus longtemps, ainsi que la baisse des futures retraites !

Ensuite, pour nous salariés de l'Institution, que nous soyons agents de direction, cadres, praticiens conseils ou employés, le réveil est brutal.

En effet, le titre 4 du projet de loi met en pièces l'organisation actuelle de notre Sécurité sociale issue des ordonnances de 1945 et du programme du Conseil National de la Résistance.

Cette Sécurité sociale à laquelle, chaque jour, nous consacrons toute notre énergie et notre attachement aux valeurs du Service Public.

**Cette loi, d'un trait de plume assassin, supprime la branche Retraite : la CNAV et les CARSAT disparaissent !**

**Et demain, à qui le tour dans cette ambition politique d'ÉTATISATION de notre Sécurité sociale ?**

**FO et le SNFOCOS ne se résignent pas et entrent en RÉSISTANCE.**

**Le SNFOCOS a raison de défendre inlassablement les principes fondateurs de notre Sécurité sociale.**

**NOUS VOUS APPELONS À VOUS MOBILISER ET À DÉFENDRE CES VALEURS.**

Le SNFOCOS vous propose d'organiser et de mener tous ensemble 3 actions :

- le boycott des réunions et instances nationales,
- le boycott des remontées d'informations et des statistiques vers le niveau national,
- la signature d'une pétition exigeant le retrait du Titre 4 du projet de loi !

Les pouvoirs publics doivent savoir l'attachement des agents de direction à leur métier et à l'organisation de la Sécurité sociale.

*« Je me révolte, donc nous sommes » écrivait Albert CAMUS*

Aussi inspirons-nous des actions des avocats...même si nous n'avons pas de robes à déposer aux pieds des ministres !

**DÉFENDRE LA SÉCURITE SOCIALE DE 1945, C'EST DÉFENDRE NOS EMPLOIS ET NOS CONVENTIONS COLLECTIVES !**

**REJOIGNEZ LE SNFOCOS**

*Alain GAUTRON, Secrétaire général du SNFOCOS*

**SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



**NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)**